

En raison des conditions sanitaires liées à la pandémie COVID-19, les horaires et les conditions d'accès à la Mairie ont été modifiés selon les modalités ci-dessous :

Horaires de la Mairie depuis le **4 Novembre 2020 jusqu'à nouvel ordre** :

Lundi et Mardi : 14h30-17h00

Mercredi : 8h30-12h00 / 14h30-17h00

Jeudi : 8h30-12h00 / 14h30-18h00

Vendredi : 8h30 -12h00 /14h30-16h30

L'accueil du public en Mairie se fera de manière à respecter correctement les mesures barrières afin de protéger la santé de toute la population. Une seule personne à la fois sera donc accueillie dans le hall d'accueil.

Pour ce faire, nous vous demandons de prendre ***rendez-vous*** par téléphone au **05.57.97.70.20** avant de vous rendre en mairie et lors de votre visite, de patienter à l'extérieur ou dans le sas (*1 personne à la fois également*) de la Mairie jusqu'à votre tour.

Les appels téléphoniques et les rendez-vous avec le service urbanisme restent inchangés : seulement le **Mercredi et Jeudi uniquement**. Vous pouvez envoyer vos dossiers d'urbanisme par mail à urbanisme@saucats.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres située dans le muret côté Mairie.

Les règlements ALSH et plateaux repas par chèque à l'ordre du Trésor Public peuvent eux aussi être déposés dans la boîte aux lettres.

Nous vous remercions par avance pour votre civisme et votre compréhension.

La présence des enfants est fortement déconseillée.